

# TEMPLoux

= *infos* =

## BROCANTE

24 & 25  
août

Faites la publicité  
de la brocante et gagnez

*Dans les publicités déposées dans votre boîte aux lettres vers le 21 juin, vous recevrez l'autocollant de la brocante 2002. Si vous l'apposez sur votre voiture, vous ferez la publicité de la brocante et vous pourrez gagner :*

- ❖ du 23 juin au 13 juillet : **un lecteur DVD**
- ❖ du 14 juillet au 3 août : **deux repas gastronomiques à l'essentiel**
- ❖ du 4 au 23 août : **une chaîne hi-fi**  
(radio, cassette, CD, commande à distance, 2X30W)

*La désignation des gagnants se fera par tirage au sort. Les résultats de ce concours seront publiés dans Temploux Infos de septembre.*

## Fête de l'école le 22 juin

La direction et le personnel enseignant de l'école communale de Temploux ont le plaisir de vous inviter à la traditionnelle fancy-fair qu'ils organisent le samedi 22 juin à partir de 14 heures dans la cour de récréation.

- 14h. ouverture des stands
- 14h.30 spectacles des enfants
- 16h. remise des certificats aux élèves de 6<sup>ème</sup>
- 17h. apéritif offert par l'école
- 18h. buffet – barbecue - 19h. animation musicale

Prix du repas en prévente: adultes: (8 € au lieu de 10 €)



# A la paroisse

---

## ? INTENTIONS POUR JUIN 2002

□ *dimanche 9 juin*: Odette Lemineur - famille Bertrand-Etienne - Paul Delrée et Flora Ressor - René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, les familles Materne-Martin et Vandeloise-Gérard - Irma Delvaux - Bertha Trefois, Léon Trefois, Rosa Docquir, Jeanne Boesman et Emile Deglume.

□ *dimanche 16 juin*: Marie-Louise Moussebois - Walter Dethy, Louis Henin et Léa Frippiat - famille Euphrosine-Lemy - Bertha Dethy - famille Rodolfs-Dantinne - Ernest Bournonville, Marie Marloye et Hubert Grégoire.

□ *dimanche 23 juin*: Régine Dely - Clément Engelinus et famille - famille Ripet-Lacroix-Brunato - Thérèse, Joseph et Hilaire Delvaux - Joseph Demarcin - Fernand Pirard, Maria Malburny et Yvonne Dautreppe.

□ *dimanche 30 juin*: famille Dejardin, Wième, Thonet et Neu - Clément Delube et Renée Plateau - famille Allard-Bertrand et Jean Allard - Alice Goovens et la famille - famille Lemineur-Feraux - famille Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi.

## ? PROFESSION DE FOI 2004

Cette année, une quinzaine d'enfants ont renouvelé leurs vœux de baptême et se sont engagés dans la vie, en particulier à l'égard des plus jeunes. Nous les félicitons et nous remercions très sincèrement celles et ceux qui les ont accompagnés dans leur préparation.

Le catéchisme reprendra en septembre pour celles et ceux qui commencent leur seconde année.

Les enfants qui désirent faire profession de foi en 2004 doivent être en cinquième année primaire; ils se feront connaître avant la fin du mois d'août prochain auprès de Véronique Goessens (tél.: 0495/51.15.31), Christian Laurent (081/56.80.30) ou au presbytère (081/56.04.65).

## ? LES AMIS DE LOURDES

Félicitations à Madame Flamand-Lemy et à Mademoiselle Cécile Vranckx qui ont gagné un pèlerinage. Merci à notre zélatrice Mademoiselle Jeanine Dethy (à qui on peut apporter sa collaboration).

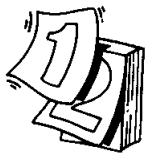
## ? PELERINAGE A TONGRES ET A BANNEUX

C'est le mardi 23 juillet 2002 qu'aura lieu le pèlerinage à Tongres (et non à Lourdes comme annoncé par erreur en mai) et à Banneux. Le départ est fixé place Madelin à 8h. et le retour est prévu vers 20h.30.

Vous pouvez vous inscrire chez Madame Germaine Gilson, rue Lt-Cl Manniette, 35 à Temploux (tél. 081/56.60.67).



# JUIN 2002



**Du 8 au 16 juin:**

*La Templierie des hiboux*  
fête ses 20 ans ♦ p.11

**dimanche 9 juin:** fête des pères

**15 & 16 juin (de 10 à 18 heures):**



portes ouvertes à la  
*Miellerie de la p'tite cave:*  
Dégustation de fromage,  
crêpe à la bière et  
hydromel, etc.  
Ouverture des ruches de  
11 à 15 heures.

Explication sur le  
matériel apicole, fabrication de bougie, les  
produits à base de cire, de miel et de  
propolis (chemin de Moustier, 35).



**Samedi 22 juin:**

fête de l'école ♦ p.1



**Ramassage PMC:**

jeudis 13 et 27 juin

**Ramassage papiers:**

Jeudis 6 et 20 juin

**Objets encombrants:**

jeudi 4 juillet

**27 juin:** Conseil Communal à Namur

**Bientôt:**

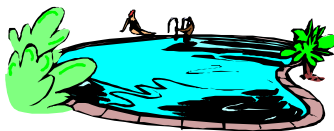
**24 & 25 août:**

25<sup>e</sup> brocante internationale

(rens. 081/56.73.17)

## Pour la conception, la réalisation et l'entretien de tous vos aménagements extérieurs

*abattages,  
élagages dangereux,  
tailles, terrassements,  
bordures, allées,  
pavage & rognage,  
semis pelouse, tonte,  
plantations, scarification,  
vente et pose de clôtures,  
broyage sur place de  
vos déchets verts.*



### plan d'eau en polyester

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

## Rémy REMACLE

*chaussée de Nivelles, 212*

*Suarlée*

*tél. 081/56.81.01 (soirée)*

*ou 081/56.69.86*

*fax 081/56.96.86*

**devis gratuit**



# Comité de quartiers et de village de Temploux

---

Ici et là, nous avons entendu quelques sujets susceptibles d'inquiétudes:

## Aérodrome de Temploux

Un comité « Comité incidences-Aérodrome de Temploux », regroupant des riverains des villages survolés par les aéronefs, s'est constitué.

Des discussions ont eu lieu entre ce comité, la ville de Namur, l'administration de l'aéronautique et l'aérodrome.

Nous avons pris connaissance des différents points de vue et avons également assisté à la réunion du comité d'accompagnement de l'aérodrome qui se tenait vendredi 19 avril 2002. Cette dernière réunion a révélé des opinions exacerbées entre les antagonistes.

Deux questions faisaient jour :

- les plaintes émanent-elles d'une majorité ou de quelques riverains (en effet, par divers articles, la presse a fait grand écho) ?
- la volonté, est-ce la fermeture de l'aérodrome ?

Concernant cette seconde question, les réponses convergeaient vers une acceptation de l'aérodrome.

Les débats portaient aussi sur

- la sécurité, qui, selon les uns, n'est pas suffisamment respectée, selon les autres, est respectée par la majorité et selon d'autres encore est parfois sujette à discussion quant à son obligation !;
- les nuisances, essentiellement le bruit.

Des considérations techniques ont été échangées notamment entre les pilotes et l'administration de l'aéronautique : circuit, hauteur de vol mesurable, mode de descente, radio, ...

Assurément, la conclusion ne sera pas aisée, mais notre comité croit qu'une concertation technique entre l'administration et les pilotes pour les aspects de sécurité et leur contrôle, serait bienvenue. En effet, l'application de règlements ne paraît pas évidente. Et si un nouveau circuit de vol était déterminé par ces « spécialistes », nous osons espérer qu'ils l'établiront en veillant à minimiser la nuisance sonore pour la population.

Quant au risque de présence d'ULM, le texte qui suit est la réponse de Monsieur Detry, Echevin de l'Environnement de la Ville de Namur. Ajoutons que, selon l'aérodrome, les ULM de nouvelles générations sont beaucoup moins bruyants, leur bruit est comparable à celui d'un petit avion.

« ...

A la lecture de l'acte de vente de l'aérodrome de Temploux du 11 mai 1984 par la Députation Permanente du Conseil provincial de Namur à la S.A. Georges Bertrand, on peut constater au chapitre « Conventions spéciales » différentes dispositions relatives à l'évolution des U.L.M., telles que :

1. la création d'un comité d'accompagnement comprenant des représentants du Collège des Bourgmestres et Echevins de la Ville et de la Députation permanente du Conseil provincial de Namur avec, pour mission, de conseiller l'acquéreur pour tous problèmes relatifs à l'exploitation de l'aérodrome ;
2. l'acquéreur a l'obligation d'établir un règlement strict quant aux périodes et aux nuisances (bruits) résultant de l'utilisation des appareils volants ultra légers motorisés ;
3. l'accord préalable de ce règlement par l'autorité provinciale après avis consultatif du comité d'accompagnement.

Quant aux autres dispositions qui ont été intégrées dans l'acte de vente, celles-ci couvrent:

- a. l'engagement par l'acquéreur à entretenir l'ensemble des biens en parfait état et à maintenir leur affectation à des fins aéronautiques ;
- b. l'engagement de l'acquéreur à maintenir en parfait état le complexe du camping caravaning de l'aérodrome et à en maintenir l'affectation jusqu'à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

...

..., nous tenons à vous apporter les précisions suivantes :

- 1) nous avons reçu du Gouvernement provincial de Namur une demande émanant de la S.A. Aérodrome de Namur concernant le renouvellement du permis d'exploiter de première classe pour les installations ci-après :
  - a) ateliers d'entretien des moteurs d'avions et d'hélicoptères ;
  - b) atelier pour le travail des métaux ;
  - c) dépôts de gaz propane et de mazout de chauffage ;
  - d) dépôts de carburant pour avions et hélicoptères.

Cette demande de renouvellement ne fait pas état de l'utilisation des U.L.M..

La procédure d'enquête publique pour la demande de renouvellement est programmée du 13 au 28 mai 2002, délai pendant lequel toute personne intéressée aura la faculté de venir examiner le dossier auprès des services de la Ville.

La publication de cette enquête publique s'est effectuée par affichage et avis individuels délivrés dans le périmètre réglementaire ...

- 2) en ce qui concerne l'activité des U.L.M., soit l'exploitation d'un ULModrome, cette activité est reprise dans les rubriques des Etablissements classés au numéro 386bis de la liste A du R.G.P.T. reprenant en première classe : « Ultra légers motorisés » ...

Cette activité est régie par l'arrêté du Régent du 11 février 1946 et ses modificatifs portant approbation des titres 1 et 2 du Règlement Général pour la protection du Travail (R.G.P.T.), réglementation prescrivant l'obligation pour l'exploitant d'obtenir un permis d'exploiter de première classe après enquête publique de commodo et incommodo, avis du Collège des Bourgmestres et Echevins, avis de la D.G.A.T.L.P. (urbanisme régional), avis de la Division des Préventions et Autorisations (D.P.A.) de la D.G.R.N.E. – organisme régional chargé d'analyser la demande sous l'angle technique – et la décision de la Députation permanente du

Conseil provincial de Namur sans préjudice du recours auprès du Gouvernement wallon ; décision de la Députation permanente qui peut être soit un refus, soit un accord moyennant conditions d'exploitation ;

3) s'agissant d'un établissement de première classe, la surveillance est du ressort de la Division de la Police de l'Environnement de la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (D.G.R.N.E.) du Ministère de la Région Wallonne. La mission de Monsieur le Bourgmestre se limite à vérifier si l'exploitant est bien autorisé ; dans le cas contraire, le premier magistrat de la commune est chargé d'inviter l'exploitant à introduire une demande de permis en bonne et due forme.

Toute cessation d'activité et/ou mise sous scellés des appareils dans le cas d'un établissement de première classe ne peut être effectuée par le Bourgmestre que sur injonction de la D.P.E. ;

4) par courrier du 17 avril 2002, la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement du Ministère de la Région Wallonne - Division de la Police de l'Environnement - a rappelé à Monsieur le Bourgmestre que, conformément à l'article 20 du R.G.P.T., le Bourgmestre est chargé de s'assurer si les établissements classés en exploitation ont fait l'objet d'une autorisation régulière et a invité Monsieur le Bourgmestre à faire application de l'article 22 du R.G.P.T., c'est-à-dire d'ordonner la cessation des activités d'U.L.M. sur le site de l'aérodrome de Namur.

A l'appui d'un rapport de la Police locale daté du 22 avril 2002, Monsieur A. Detry, Echevin de l'Environnement, délégué par Monsieur le Bourgmestre ..., a signé, le 23 avril 2002, une ordonnance de cessation de l'activité des ultra légers motorisés (ULModrome) de la S.A. Aérodrome de Namur, ...

La cessation de l'activité des U.L.M. a pris effet dès la réception de l'ordonnance. ...

Pour nous résumer et répondre avec précision à une question que vous posez dans votre courrier, nous ajouterons que l'échevinat de Monsieur Detry n'a pas refusé le permis d'exploitation pour les U.L.M., cette compétence n'appartient qu'à la Députation permanente du Conseil provincial de Namur ... L'ordonnance, quant à elle, sursoit à toute activité en attendant la décision de la Députation permanente. ...

... »

### **Le coin paisible ...**

La route de Spy, l'autre bout du village, ... quelques endroits où la paix d'antan serait oubliée: phénomène passager ou chronique ?

La communication entre habitants peut-elle vous apporter soutien, favoriser la démarche en vue d'une solution, nous sommes ouverts au dialogue, par exemple lors d'une rencontre au sein du village, et vous invitons à vous manifester auprès d'une personne contact :

Mme Michelle Thoron, Rue Bois de Boquet, 31à TEMPLoux (081/560408)

Mr Claude Sonnet, Trésorier, Ch. de Moustier, 103 à TEMPLoux (081/567633)

Mr Jacques Dewez, Président, Rue Saint Antoine, 24 à TEMPLoux (081/566212).

---

*Night and Day*

**Superette  
Librairie  
Lotto**

**Ouvert 7 jours/7**

***www.night-shop.com***

Boucherie, dépôt de pains, tabacs,  
alcools, bières, téléphone, friandises,...

**263, chaussée de Nivelles  
5020 Temploux**

Tél.: +32 81 56 84 90

Fax : +32 81 56 65 96

email: [temploux@night-shop.com](mailto:temploux@night-shop.com)

## Les minimes du RFC Temploux terminent à une très belle deuxième place



Après les excellents résultats de l'équipe première ces dernières années, ce sont les jeunes qui nous procurent d'évidentes satisfactions.

Les minimes terminent à une très prometteuse deuxième position dans la série des meilleures équipes régionales de l'année. En effet, ayant été champions du premier tour, ils devaient rencontrer des équipes qui avaient terminé à la première ou seconde place de leur championnat respectif.

Seule une expérimentée équipe de Meux a pu les devancer.

Rappelons que les cadets furent aussi champions du premier tour, que nos jeunes diabolins et préminimes ont réalisé des progrès plus qu'encourageants de même que notre toute nouvelle équipe scolaire.

L'avenir de notre club s'annonce donc sous les meilleurs auspices pour le futur.

*Jean-Marie Desmet*



### L'équipe minime, cuvée 2001-2002

DEBOUTS: Jean-Marie Desmet (entraîneur), Pascal Pesenti (délégué), Jérôme Sottiaux, Julien Pesenti, Moussa Kasongo, Bruno Rase, Boris Gesnot, Adrien Goblet, Emeric Delvaux, Pierre Tshiala (entraîneur).

ACCROUPIS: Jérémy Goffin, Christophe Defesche, Yohan Bodart, Gaëtan Desmet, Jérôme Cuite, Arnaud Desmet, Cyprien Cambier, François Puissant, Maxime Debry.



Si vous cherchez des renseignements sur la brocante et les autres associations du village, visitez [www.temploux.be](http://www.temploux.be)



# HOSPITALISATION !

# CHERE ?



**Non, si vous  
avez une  
ASSURANCE  
HOSPITALISATION  
de DKV  
International**

**Pour tout renseignement, contactez le  
*Bureau REMACLE R.***

**COURTAGE - ASSURANCES  
PRETS HYPOTHECAIRES  
PLACEMENTS**

*Rue de la grande sambresse, 36  
5020 TEMPLoux*



**081/56.77.19**



**081/56.96.86**

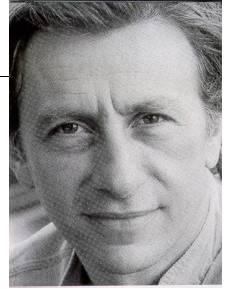
*inscrit à l'office de contrôle  
des assurances sous le n°11561*

# Le livre du mois



## ROUGE BRÉSIL - Jean-Christophe RUFIN

Gallimard - 2001 - 552 pages



La première question que le lecteur va se poser est pourquoi rouge Brésil ? Il y a deux possibilités: soit c'est rouge comme l'arbre au bois rougeâtre qui se trouvait dans l'île de Rio et qui a été coupé et ramené en France comme bois précieux, soit rouge Brésil comme la couleur du sang versé tant par les autochtones que les allochtones européens, calvinistes français, brigands. C'est un roman dans le sens complet du mot et qui a valu à l'auteur le «Goncourt 2001». Je pense que, une fois n'est pas coutume, le prix n'a pas été galvaudé. Jean-Christophe Rufin est médecin sans frontières et cela se ressent dans ses écrits. On devine son penchant pour les autochtones qui menaient une vie heureuse en conformité avec leur milieu naturel et qui ont été troublés, malmenés, parfois réduits en esclavage par les conquérants européens. L'auteur a déjà conquis plusieurs prix littéraires notamment en 1994, le prix Jean-Jacques Rousseau avec *La dictature Libérale* en 1997. *L'Abyssin* remportait les prix Méditerranée, le Goncourt du premier roman et en 1999 avec *Les causes perdues*, il décrochait le prix Interallié.

C'est un roman historique et inédit. La plupart d'entre nous ignorent qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, des Français se sont rendus au Brésil pour y fonder une colonie alors que ce territoire découvert par le Portugais Cabral appartenait déjà au roi du Portugal. Nous découvrons la complexité de la Renaissance. C'est le berceau des guerres de religions avec une volonté de réaction à la tradition catholique par l'intermédiaire de Luther et Calvin. C'est aussi la volonté de se tourner vers l'humanisme, redécouvrir ce qu'il y a de beau dans l'homme sous l'influence de l'Italie et de ses artistes. Mais le roman nous fait pénétrer également dans le monde de la diplomatie, de l'espionnage, des agents doubles. Nous rentrons dans le monde des intrigues avec les agents des villes italiennes. Nous vivons les longs voyages avec les rafiots, dans des conditions d'hygiène exécrables, sans confort, avec la faim, la soif, l'insécurité. C'est inouï les difficultés que tous ces pionniers ont dû vaincre pour atteindre le but qu'ils s'étaient fixé et ignorant totalement sur quelle terre hostile ils allaient débarquer.

Quelle ingéniosité d'avoir exploité les jeunes orphelins pour apprendre la langue des indigènes, mais quelle monstruosité aussi d'employer cette trop jeune main d'oeuvre. Nous allons spécialement suivre deux jeunes enfants, Just et Colombe, embarqués de force dans cette expédition pour servir d'interprètes auprès des tribus indiennes. Or, on n'accepte que des garçons et Colombe se coupe les cheveux, s'habille comme eux. Elle parviendra longtemps à donner le change, sous le nom de Colin. Mais dès le premier contact, les femmes indiennes avaient découvert la vérité mais gardèrent le secret. Tout est démesuré, la baie sauvage de Rio encore livrée aux jungles et aux indiens

cannibales. D'abord le chef de l'expédition, le chevalier de Villegagnon, nostalgique des croisades, pétri de culture antique, le précurseur des Cyrano ou d'Artagnan. A noter le joli nom donné aux interprètes, c'étaient des truchements.

Les nombreux personnages rencontrés dans ce livre sont tous riches de sentiments, de caractères contradictoires. Il y a de la générosité, du courage, de la grandeur d'âme, de l'amour, de la foi mais aussi de la cruauté, de la trahison, de la perversion, de la bassesse. De plus, le caractère des personnages évolue également en fonction des événements. Malgré la longueur du récit, l'auteur parvient à garder l'attention du lecteur en amenant à chaque fois un rebondissement à l'action.

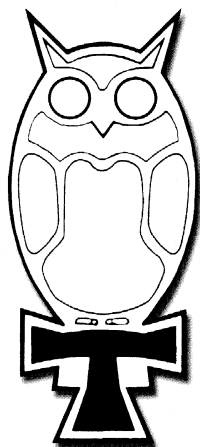
*Louis Massart*

---

Vingt printemps, ça se fête !

L'ACADÉMIE WALLONNE de la

## TEMPLERIE DES HIBOUX a.s.b.l.



a le plaisir de vous inviter le **vendredi 7 juin 2002** de 19 à 22 heures au **Vernissage-Cocktail** de son

### EXPOSITION DE PEINTURES, AQUARELLES ET BRONZES

L'EXPOSITION SERA OUVERTE  
DU 8 AU 16 JUIN INCLUS  
En semaine: de 15 à 20 heures  
Les week-ends: de 14 à 21 heures

*Tombola au profit de Médecins Sans Frontières a.s.b.l.*  
Le vernissage sera animé par la chorale *Balaio*.

---

*Rue Sainte-Wivinne, 8 à Temploux - tél. 081/56.89.12*

---

## La Police vous rappelle...



Votre agent de quartier vous rappelle quelques règles élémentaires:

- Il est interdit au détenteur d'un animal de le laisser circuler sur la voie publique sans prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher de porter atteinte à la sûreté ou à la commodité du passage; les chiens doivent être tenus en laisse.
- Quiconque a, de quelque façon que ce soit, souillé ou laissé souiller la voie publique, par exemple par un animal dont il avait la garde, est tenu de veiller à ce que celle-ci soit, sans délai, remise en état de propreté.

**Envie de gagner  
1 mois d'intérêts  
supplémentaires sur  
vos 'bons de Caisse' ?  
Alors ceci vous intéresse !**



**Jusqu'au 30/06/2002,  
vous pouvez demander le paiement  
de vos bons de caisse  
31 jours avant leur échéance finale !**

**Ceci vaut également pour les bons de caisse  
d'autres banques, pour autant que vous  
réinvestissiez cet argent dans un produit  
de placement du groupe AXA.**

**Vous gagnez ainsi jusqu'à  
un mois d'intérêts supplémentaires  
sur votre nouveau placement.**

**Intéressé ? Appelez-nous au**

**081/56.69.86**



Protection Financière



**BUREAU REMACLE R.**

**COURTAGE**

**ASSURANCES**

**PRETS HYPOTHECAIRES - PLACEMENTS**

**36, rue de la grande sambresse**

**5020 TEMPLoux**

**? 081/56.77.19 - FAX 081/56.96.88**

O.C.A. 11561